ASSEMBLÉE NATIONALE

VIOLENCES CONJUGALES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU
Député de la Seine-Saint-Denis
Membre de la Commission des lois

Jeudi 4 juillet 2019

Nouvelle mort d'une jeune femme
À quand une loi-cadre contre les violences conjugales ?

Hier matin, une jeune femme de 20 ans et enceinte de trois mois, régulièrement frappée par son compagnon et qui avait effectué la veille une main-courante pour dénoncer la violence et les menaces de son ami, est décédée dans une résidence étudiante de Saint-Denis. Selon, les premiers éléments de l'enquête, son compagnon aurait refusé de la conduire à l'hôpital la veille de son décès alors qu'elle était prise de vomissements.

Je tiens tout d'abord à adresser mes condoléances à sa famille et ses amis.

Au début du mois de juin, une autre habitante de la circonscription, enceinte de 5 mois, était poignardée par son mari. Si elle a eu la vie sauve grâce à l'intervention de ses voisins, son futur enfant n'a lui pas survécu.

Cette situation est insupportable, insoutenable.

Les femmes victimes de violences conjugales doivent être davantage protégées. Nous ne pouvons accepter que la liste des victimes s'allonge inexorablement. Les discours pavés de bonnes intentions ne peuvent plus durer. Il faut des actions concrètes et efficaces.

Semaine après semaine, je suis sollicité à ma permanence par des femmes victimes de violences qui sont contraintes de rester au domicile conjugal faute de solution de relogement rapide, faute de réponse de la justice dans les meilleurs délais, faute de protection policière…

Il y a urgence à ce que le gouvernement légifère en proposant une loi-cadre pour protéger les victimes de violences conjugales en garantissant, entre autres, le relogement, la protection juridique et financière comme la continuité des droits sociaux, un véritable suivi médical et psychologique, l'assurance et la simplification du renouvellement du titre de séjour en cas de séparation et de divorce pour les femmes étrangères, et en assurant les moyens impérativement nécessaires pour que de tels drames cessent au plus vite.

C'est dans ce contexte que je m'associe au rassemblement organisé par de nombreuses associations venant en aide aux femmes victimes de violences conjugales le samedi 6 juillet à 17h place de la République à Paris.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89

rdv@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu

Stephane1peu

Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant
Farid.aid.2020@gmail.com

LA GAUCHE DEBOUT ET INSOUMISE

ASSEMBLÉE NATIONALE